



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0007/25

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des travaux d'installation, d'essai et de mise en service d'un Pont Bascule sise à Ras Djebel. Seules les balanciers (constructeurs ou prestataires de services) agréées ou autorisées par l'Agence Nationale de la Métrologie peuvent participer à la présente consultation. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats). Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 6 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandée ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom de la Présidente Directrice Générale - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « A NE PAS OUVRIR - Consultation N° C2/0007/25 : Travaux d'installation, d'essai et de mise en service d'un Pont Bascule sise à Ras Djebel.

Les offres doivent parvenir au plus tard le **26 Mars 2025**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **90 jours** après la date limite de la réception des offres. Toute offre non accompagnée par l'attestation de visite ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.